

# **LE SOUS-EFFECTIF N'EST PLUS ACCEPTABLE !!!**

Alors qu'un syndicat se félicite de l'extension et de la généralisation de la semaine de 4 jours avec des journées interminables et un travail pénible pour le personnel des écoles, à la CGT nous nous inquiétons plus d'un problème majeur, la dégradation constante des conditions de travail dans les écoles et dans les crèches.

Absences non compensées, équipe réduite, surcharge permanente, personnel non formé, absence de reconnaissance voici le quotidien de nos collègues professionnels qui assurent pourtant une mission essentielle auprès des enfants!!!

**Mais une question ne peut être évitée !!**

**Combien de temps la municipalité va-t-elle continuer à ignorer les conséquences dramatiques du sous-effectif ?**

Depuis des années, la CGT alerte sur la dégradation des conditions de travail pour le personnel des écoles et des crèches.

Ils gèrent de plus en plus d'enfants avec des conditions de surveillance, de prévention et de sécurité qui se dégradent inévitablement et très souvent avec des contextes familiaux difficiles.

Des parents, un Maire, de plus en plus exigeants mais avec des moyens qui ne suivent pas.

Ils travaillent sous pression, dans l'épuisement et avec le sentiment constant ne plus pouvoir exercer correctement leurs missions. Cette politique d'économies fragilise les agents, met les services publics en difficulté et peut conduire à des situations graves mettant en cause la sécurité des enfants.

**La CGT exige des recrutements dès la rentrée prochaine et des remplacements à hauteur des besoins réels pour les 2 Directions. Le respect du taux d'encadrement légal d'un adulte pour 5 bébés ou d'un adulte pour 8 enfants qui marchent pour les crèches. La titularisation des agents sous contrat ou horaires dans les écoles, l'accès aux formations diplômantes et l'attribution de moyens pour l'inclusion des enfants à besoins particuliers.**

**La protection des enfants, la sécurité dans les écoles et les crèches, ainsi que le respect de nos collègues, exigent des actes immédiats et effectifs massifs.**

**LA SÉCURITÉ DES ENFANTS N'EST  
PAS UNE VARIABLE BUDGÉTAIRE**